

Quels territoires durables dans 20 ans en France ?

Parcours pédagogique : le développement durable.

LB : Laurence Barthe, maitre de conférence, université de Toulouse.

KH : Karine Herrel, cartographe , DATAR.

YV : Yvette Veyret, professeur, Université Paris X.

MH : Michel Hagnerelle, IGEN, auteur d'une exposition de la DATAR.

MH : Le développement durable est au cœur de grandes questions du point de vue scientifique : comment le mettre en œuvre dans l'enseignement ? Aujourd'hui, le travail sur la thématique de la prospective est nécessaire car toute approche du développement durable nécessite de se projeter dans le futur : donc appui sur les travaux de la DATAR, « La France en 2040 » (<http://territoires2040.datar.gouv.fr/>).

YV : Parmi les nouvelles publications, peu de choses changent dans l'approche : tout le monde continue à parler du développement durable : la thématique a pris de l'importance dans l'analyse politique :

- Atlas aux éditions Autrement : *Les espaces protégés*, qui évoquent les parcs à l'échelle mondiale.
- « *Dix défis pour la planète* », ouvrage aux éd. Autrement : ouvrage qui réfléchit à la question : « quel avenir pour la planète ? »

MH : La France est le pays du monde qui a la politique la plus aboutie en matière de développement durable, notamment en ce qui concerne l'éducation : le développement durable tient une grande place dans les programmes de géographie (la notion est même parfois centrale dans les programmes sur une année complète), ce qui montre l'adhésion des enseignants. En conséquence, tous les élèves de France abordent largement cette question dans leur cursus.

Au-delà des programmes, éducation globale du développement durable dans ensemble des programmes : circulaires de 2004, 2007 et novembre 2011. Ces textes visent de la part du monde politique à une éducation dans ce domaine. La circulaire de 2011 introduit une 3^{ème} phase de généralisation (cf circulaire BO 10 novembre 2011). C'est une pique de rappel et cette circulaire insiste également sur 3 points :

- inscription au DD dans les écoles et les établissements scolaires. Le label éducation nationale, en réflexion depuis des années, est enfin prêt : il sera publié normalement d'ici février. Son nom : le label edDD (établissements du DD).
 - la circulaire rappelle que l'entrée du DD est fédératrice, en particulier en ce qui concerne l'aspect solidarité internationale.
 - elle rappelle également l'impérative ouverture sur les partenariats par le biais de conventions avec la DATAR par exemple, qui dispose de ressources considérables sur le sujet.
- La circulaire traduit la place importante du DD. Derrière ce terme de DD se posent de vrais objectifs éducatifs et géographiques.

Sitologie :

- *CRDP d'Amiens* (<http://www.cndp.fr/crdp-amiens/rubrique96.html>) : pôle de recoupement des ressources des différents sites
- www.sceren.fr/edd : pôle national de compétences et de ressources d'édition au DD, CRDP de l'académie d'Amiens, *réseau sceren*. Rq : *un grand nombre de vidéos sur le site : vidéos gratuites, téléchargeables et libres de droit. Egalement une rubrique « paroles de scientifiques » sur des questions au programme.*
- Eduquer aux risques naturels :
 - ~ *La communauté éducative face aux risques naturels* : <http://crdp.ac-amiens.fr/edd/index.php/actions-pedagogie/la-communaute-educative-face-aux-risques>
 - ~ *risque naturel et patrimoine* : <http://www.risquesmajeurs.fr/patrimoine-et-risques-majeurs>
- établissements en action *edDD*.
- des éditions :
 - ~ *Les hommes dans le développement durable* en partenariat avec le magazine *Population et Avenir* (magazine électronique).
 - ~ Pratiques codisciplinaires et projets au collège et au lycée.
 - ~ Pour une éducation au développement durable et solidaire, *CRDP de Besançon*. [http://www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=20&tx_ttnews\[tt_news\]=10289&cHash=c004b73b491fef0d1e42c0209750d145](http://www.cndp.fr/crdp-besancon/index.php?id=20&tx_ttnews[tt_news]=10289&cHash=c004b73b491fef0d1e42c0209750d145)

La France en 2040 :

MH : Pourquoi ce choix ? 2 raisons :

- On ne peut plus enseigner la France comme avant : les concepts ont changé, les cartes ont été rebâties...
- Enseigner la géographie dans une perspective de DD suppose une dimension prospective : il est nécessaire d'apprendre aux élèves à se projeter dans l'avenir sans tomber dans ce catastrophisme ambiant...

Trois objectifs :

- Apprendre à nos élèves à s'inscrire dans le temps long.
- Acquérir une tournure d'esprit constructive : montrer que l'homme peut agir sur son destin.
- Aider nos jeunes à se créer des scénarii pour sortir des modes de pensée formatés et donc réfléchir à toutes les interactions possibles dans leurs réponses.
 - Pluralité des possibles : donner aux élèves le sens et le goût du futur, s'en sentir partie prenante : voilà notre rôle d'éducateurs.

YV : l'idée de cette conférence est venue d'une exposition au Conseil Economique et Social à Paris, intitulée « La France en 2040 » : 10 cartes. <http://prospectiver.fr/>

KH : Territoires 2040 : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/>

Initiative lancée depuis 2007.2009 avec pour objectif d'aménager le changement. La prospective est une des missions de la Datar depuis sa création.

De nombreux facteurs de changement nourrissent l'incertitude : la mondialisation, l'urbanisation, l'accentuation des temporalités, la consommation des ressources naturelles,

Stéphanie Galindo, synthèse, lycée Maryse Bastié, académie de Limoges

les changements climatiques, la décentralisation, les mutations économiques, la restructuration des services publics et de l'Etat.

→ Beaucoup de changements et de nombreux acteurs –différents- qui s'emparent de la question de l'aménagement : nous sommes donc dans une phase d'incertitude importante. C'est pourquoi nous avons un besoin important de nous projeter dans le futur (pour que demain soit acceptable). D'où le lancement d'un exercice de prospective. Dans les précédents scénarii :

- *carte faite en 1971* : le scénario de l'inacceptable qui a débouché sur les métropoles d'équilibre. <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article42>
- *carte du bassin parisien réalisée dans les années 90* : scénario d'aménagement du bassin parisien.

→ Ces scénarii correspondent toujours à de grandes phases de questionnement.

La démarche : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?rubrique1>

Les méthodes de prospective :

Une impulsion, une question, un moment : l'impulsion correspond à une intention (ce qu'on est aujourd'hui et ce qu'on veut pour demain). Par exemple, c'est le délégué de la Datar, Pierre Dartout, qui a lancé ce projet en 2009. La Datar s'est ainsi mise sur un mode « projet ». Deux des principaux postulats de départ :

- Pas un territoire mais des territoires donc prise en compte du concept de **systèmes spatiaux**. Les projets précédents n'évoquaient, eux, que des territoires bornés. Or il faut aujourd'hui prendre en compte l'approche multi-scalaire. On ne parle plus du territoire mais plutôt d'une prise en compte des systèmes spatiaux donc se sont créées des marges de flou. Sept systèmes spatiaux ont ainsi été retenus.
- **Les représentations comme concept opératoire** : il s'agit des représentations psychologiques mais aussi des représentations tangibles : cartes, récits... Comment déconstruit-on et reconstruit-on ces représentations : appel à des experts (ici, 7 experts qui ont travaillé pendant 18 mois).
→ Création de la prospective.

Les étapes de cette création :

- **qualification** :
 - ~ des systèmes spatiaux et des problématiques,
 - ~ des facteurs de changement.
- **Exploitation des futurs possibles** :
 - ~ construction des scénarii,
 - ~ identification des enjeux futurs
- **Identification** des alternatives stratégiques et conception des politiques :
 - ~ se représenter les futurs possibles des territoires,
 - ~ identifier les enjeux, les leviers d'action qui permettront de les relever,
 - ~ construire le socle de futures politiques d'aménagement des territoires.

→ **Les 7 systèmes de territoires** :

1. **Le scénario des métropoles françaises dans l'économie-monde.** A été très souvent renommé durant la phase préparatoire.
2. **Les systèmes métropolitains intégrés, leviers du développement territorial.** <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article15>
3. **Les portes d'entrée de la France dans les systèmes territoriaux des flux :** <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article16> Sujet nouveau. La question des mobilités. Comment ces flux créent-ils de nouveaux territoires ?
4. **Les espaces de la dynamique industrielle :** sujet + classique.
5. **Les villes intermédiaires et leurs espaces de proximité .** En France, beaucoup de petites et de moyennes villes. Quelles sont les relations entre ces métropoles et leur arrière-pays ?
6. **Les espaces de développement résidentiel et touristique.** Les bases. Est-ce qu'un territoire peut se passer de production ou peut-il ne fonctionner qu'avec du service ?
7. **Les espaces de la faible densité**

LB : La faible densité, quelle réalité aujourd'hui ?

Par rapport à des exercices antérieurs de prospective, dans ce cadre, une réelle volonté de sortir de visions binaires (France des littoraux...) pour mener une analyse plus fine.

Les espaces de faible densité, entre dépendance et attractivité : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article199&revue=1>

Qu'est-ce que la faible densité ?

1^{ère} étape : quel imaginaire géographique pour ces espaces : quel est le regard porté sur ces espaces ? Par exemple, les photos de « La France » de Raymond Depardon: prépondérance du couvert végétal, habitat présent de manière diffuse mais l'espace est occupé (lignes électriques...)

<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article89> Cf *carte sur la démographie* : présence humaine plus faible.

2^{ème} étape : Il faut **faire le choix d'un seuil** : faible présence humaine, d'infrastructures, d'habitats. Le seuil retenu est de 30 hab/km² : cela représente 42% des communes, soit 48% du territoire national et 5.3 millions d'habitants. Deux zones à distinguer : les espaces dont la densité est inférieure à 10 hab/km² et ceux dont la densité est comprise entre 10 et 30 hab/km². Cette faible densité amène des questions relatives à l'accessibilité des services ou aux déplacements.

Autres indicateurs :

- Nuancer, saisir la diversité : échanges autour des indicateurs de diagnostic. 2 exemples :

La carte « *le poids des agriculteurs parmi les actifs occupés* » présente des variantes. *Les revenus nets imposables* : cette carte donne une idée des richesses présentes dans ces territoires. Les contrastes révèlent des problématiques parfois connues mais quelquefois aussi surprenantes.

- **La typologie des campagnes :**

- ~ campagne des villes, des campagnes, des vallées urbanisées,
- ~ campagne à faible densité...

- **Les espaces de la faible densité :** voir leurs ressources stratégiques : biomasse, ressources en eau, ressources du sous-sol... Carte *espaces de faible densité* : la présence des parcs.

→ **Constats, postulats de départ :**

- Existence d'un espace rural de faible densité important en terme de surface, mais qui varie en terme de profil.
- Un espace qui se différencie comme lieu de production de ressources spécifiques.
- Un espace dont les fonctions se diversifient et présentent un intérêt plus stratégique que par le passé.

→ **Perspectives d'approche et questions initiales :**

- Une société en mouvement : évolutions démographiques contrastées, espaces aux populations composites, quid du « retournement démographique » ?
- Une base économique en recomposition ? Une économie en phase de transition ?
- L'attractivité dans un système global : quelle capacité d'attractivité pour des espaces fragiles en matière de capital social ?
- Gouvernance et maîtrise des mécanismes de changement. Quid de la valorisation des ressources, du partage de l'action et de son encadrement par le local.

→ **le scénario :** ensemble d'hypothèses qu'on formule pour envisager l'avenir.

→ **Quels défis** pour les espaces de faible densité ?

- Les tensions alimentaires : curseur *productivité/qualité/système d'exploitation*.
- Les tensions énergétiques : orientation et contrôle des filières, maîtrise des circuits productifs et distributifs.
- Formes et potentialités de l'action publique : répartition du pouvoir (décision + action). Curseur *Europe /Etat/ collectivités*.
- Le dynamisme démographique : curseur *vieillesse/Mobilités/différenciations générationnelles/vitalité de l'accroissement*.
- Rayonnement de l'urbanité : attractivité économique ...
- Cohésion sociale.

La faible densité en 2040 : 5 scénarii : <http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article199&revue=1>

A partir des questions (*qui habitera, quelle place productive, place dans l'espace global...*), on y répond pour arriver aux situations d'arrivée. Pourquoi ne pas faire ce travail avec une classe ?

Puis reprise de l'ensemble des énoncés pour essayer de les agréger afin d'identifier les facteurs de changement. Ainsi se construit le scénario (avec une réelle volonté d'hétérogénéité).

Scénario 1 : "Les archipels communautaires"

<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article125&revue=1> | En gros, la faible densité augmente.

Scénario 2 : "Plateformes productives"

Scénario 3 : "La faible densité absorbée"

Scénario 4 : "Le canevas territorial des systèmes entreprenants"

Scénario 5 : "L'avant-scène des villes"

<http://territoires2040.datar.gouv.fr/spip.php?article139&revue=1>

Et maintenant, quels enjeux ?

- Mise en capacité de leurs territoires.
- Affirmation des usages sociaux au cœur des politiques d'aménagement.
- Valorisation des biens écologiques et fonciers communs.
- Territoires acteurs de la compétitivité et du rayonnement français.

Questions à LB :

- **En matière de prospective, comment prendre en considération l'évolution technologique ?** Question fondamentale. La prospective est un exercice d'humilité et de modestie.
- **La diagonale du vide a-t-elle et aura-t-elle encore un sens ?** C'est un vieux concept élaboré par D. Noin (*L'espace français*). Aujourd'hui, on est dans l'après diagonale du vide avec des effets de fragmentation et des phénomènes de mobilité des populations : elle a donc en partie explosé (au moins sur sa partie sud-sud/ouest).
- **L'économie résidentielle** : elle est basée non pas sur la présence d'activités productives ou présentes mais elle est liée aux services ou à la présence de personnes (retraités, actifs, touristes) qui vont dépenser leurs revenus sur ce territoire. Le terme est employé depuis environ 10 ans. Cf les *cartes sur les revenus d'un territoire* : d'où viennent ces revenus ? de la fonction publique ?

KH : Les résultats : territoires 2040 6 n°s de *La Documentation française* ou à consulter gratuitement sur le site de la DATAR. **Pour penser le futur**, ne nous trompons pas de présent. Il faut prendre en compte :

- L'émergence de l'acteur spatial individuel,
- un monde à plusieurs vitesses,
- le tournant géographique qui impacte les représentations cartographiques : il faut sortir de la vieille représentation avec pour seul outil de mesure le *km*. L'outil considéré peut être le temps, le coût, ... Le *km* a encore son sens mais ce ne doit

pas être un outil exclusif. On utilise donc des cartes par anamorphose : ce procédé permet de grossir le fonds de carte proportionnellement à la population (ou autre donnée représentée). Par exemple, pour la France, elle montre la remise en cause partielle du concept de diagonale du vide. Aujourd'hui, la cartographie intègre de nouveaux codes sémiologiques : on ne représente pas le phénomène qui n'intéresse pas.

« Représenter le futur » :

- L'effet « vérité » de la carte pose beaucoup de problèmes.
- Utilisation du symbolique, du champ artistique et de l'inter-iconicité.
- Création de « perturbations » pour s'abstraire de l'effet « vérité » et pour alimenter le débat.

Les 7 cartes : www.acteurs.publics.com Toutes ces cartes sont libres de droit.

- 2012 : *carte par anamorphose* (là, on grossit les communes qui sont très peu habitées). Les scénarii sont basés sur des systèmes de cartes multi-scalaires (le repli communautaire par exemple).
 - **Aujourd'hui**, poids de l'agglomération parisienne + présence des infrastructures d'excellence (les petits carrés de couleurs qui se placent sur les zones foncées, donc peuplées).
 - **Les scénarii 2040** :
 - ~ Le 1^{er} : la ville qui se densifie, demeure très connectée aux autres agglomérations.
 - ~ Le 2nd : grandes masses régionales urbaines.
 - ~ les deux autres scénarii avec moins de polarisation et plus d'étalement urbain (le dernier scénario représentant cette situation à l'extrême).
 - Quelles régulations pour quelles métropoles ? La *carte de 2012* représente les grandes aires urbaines et la façon dont elles sont connectées (là, le fonds de carte disparaît). Remarque : les points orange représentent les quartiers en difficulté. En 2040, plusieurs scénarii : la mercapole, l'antipole...
 - des villes intermédiaires au cœur de l'armature urbaine ? En 2012, la carte est construite avec un système de couches. En 2040, on est juste dans le fonctionnement du scénario.
 - Les couleurs foncées montrent où se situent les industries (plus présentes dans le nord). Espace tramé où on voit l'évolution (perte ou gain des emplois industriels). Puis 4 scénarii illustrés par des cartes.
 - En 2012, évolution de la population sur 10 ans en plages de couleurs. Bleu foncé : population attirée vers le sud et les littoraux. Les points : stations, centres touristiques. En 2014, les scénarii : cartes géotypiques qui décrivent un fonctionnement, en général accompagnées d'un titre et d'un petit texte, et qui se veulent esthétiques.
 - On sait qu'il faut repenser la mobilité des flux en cartographie : carte la moins satisfaisante.

CC : MH : quand on fait de la prospective, on fait de la vraie géographie : quand on travaille sur des territoires, tout est question de lecture et de présentation. Comment ne pas travailler avec les élèves aujourd'hui sur les questions d'aménagement qui sont des questions majeures ?